



RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2021

ÉTABLISSEMENTS PÔLE HANDICAP



IME EUROMÉTROPÔLE
SITE ROETHIG
12 RUE DU SCHARRACH,
67200 STRASBOURG
03 88 30 12 69

SOMMAIRE

I. IDENTITÉ DU SERVICE	PAGE 2
II. RESSOURCES HUMAINES	PAGE 3
III. ACTIVITÉ	PAGE 7
IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12	PAGE 10
V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNÉE	PAGE 15
VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE	PAGE 18
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	PAGE 22
VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	PAGE 24
IX. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES	PAGE 25

I. IDENTITÉ DU SERVICE

I.1) Information générales

N° Finess de la structure (principal si multi-sites)* 670780287

Raison Sociale* ARSEA IME EUROMETROPOLE SITE ROETHIG

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre structure :

Bas-Rhin

Strasbourg

Type de structure* Etablissement (EEAP, IEM, IES, IME) sans dispositif

Type d'établissement* IME

Nom de l'organisme gestionnaire* ARSEA

N° de téléphone 0388301269

Adresse mail accueil.imeroethig@arsea.fr

I.2) Informations légales sur l'activité de la structure

Nombre total de places installées financées : 50

Accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et/ou à la scolarisation (hors trois disciplines précédentes)

I.3) Commentaires

L'IME EUROMETROPOLE est composé de 3 sites pour un agrément de :

*106 jeunes âgés de 14 à 20 ans à la GANZAU
50 enfants et jeunes âgés de 6 à 14 ans au ROETHIG
80 enfants et jeunes âgés de 6 à 14 ans à Simone VEIL.*

En 2021, chaque site possède encore une identité juridique propre.

Nous accueillons au total plus de 236 jeunes âgés théoriquement porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans trouble associé, et de TSA.

A défaut d'orientation en structure adulte, par manque de place, de réponse adaptée ou de refus des familles, en 2021 l'IME de la GANZAU connaît une augmentation constante des jeunes en Amendement CRETON. 52 jeunes sur 106 sont en situation CRETON sur le site de la GANZAU. Cet état de fait génère une embolisation des jeunes en limite d'âge sur les sites du ROETHIG et de S VEIL.

L'IME EUROMETROPOLE met en œuvre au niveau des équipes pluridisciplinaires (éducatives, pédagogiques, thérapeutiques, médicales, ...) un accompagnement global et individualisé tendant à favoriser l'inclusion de l'enfant et du jeune dans les différents domaines de la vie. Nous offrons aux jeunes accueillis des prestations leur permettant de développer leur personnalité, leur communication et leur socialisation. Nos équipes pluridisciplinaires accompagnent les jeunes dans l'acquisition des connaissances, l'accès au culturel, au sport, au social, en développant et favorisant les partenariats.

Afin de gagner en efficacité et conformément aux politiques Publiques qui appellent à la transformation de l'offre actuelle vers une logique de parcours plus inclusive et adaptée aux besoins de chaque enfant-jeune accueilli, l'ARSEA a posé les premiers jalons d'un fonctionnement en dispositif. A ces fins, à partir de la fin août 2021, l'ARSEA a placé les 3 sites IME, l'EMAS et le SESSAD de Strasbourg sous une même direction.

La synergie développée entre les sites permet une fluidification des parcours des bénéficiaires depuis leur admission jusqu'au commencement de leur vie d'adulte. Cette synergie permet également de mutualiser certains projets et moyens tant au bénéfice des usagers que des professionnels. Cette synergie s'ancre dans la réécriture d'un seul et même projet d'établissement démarré en fin d'année.

Portés par cette dynamique et par la volonté d'harmoniser les pratiques, nous répondons dans les feuillets suivants à la réalité chiffrée de chacun des sites.

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1) Plateau technique

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration			
Directeur général	0	0	0
Directeur	1	0.33	0.33
Directeur adjoint	0	0	0
Directeur des ressources humaines	0	0	0
Adjoint de direction	0	0	0
Chef de service	2	2	2
Agent administratif et personnel de bureau	2	1.1	1.1
Autre personnel administratif	0	0	0
Catégorie : Personnel des services généraux			
Agent de service général	4	2.755	2.57
Chauffeur	0	0	0
Maitresse de maison	0	0	0
Ouvrier professionnel	1	1	1
Surveillant de nuit	0	0	0
Autre personnel des services généraux	0	0	0

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	5	3	3.6
Animateur social	0	0	0
Assistant de service social	0	0	0
Assistante familiale ou maternelle	0	0	0
AVJiste (Aide à la vie journalière)	0	0	0
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)	0	0	0
Conseiller en économie sociale et familiale	0	0	0
Éducateur de jeunes enfants	0	1	0
Éducateur spécialisé	10	8	8
Éducateur sportif / enseignant APA	0	0	0
Éducateur technique	0	0	0
Éducateur technique spécialisé	0	0	0
Enseignants spécialisés (si budgétés)			
ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)	0	0	0
Interface de communication	0	0	0

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Moniteur d'atelier	0	0	0
Moniteur éducateur	5	2	4
Musicothérapeute / Art-thérapeute			
Professeur LSF (langue des signes française)	0	0	0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0
Transcripteur-adaptateur	0	0	0
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	0	0	0
Personnel médical			
Médecin en rééducation fonctionnelle	0	0	0
Médecin généraliste	0	0	0
Pédiatre	1	0.16	0.16
Psychiatre, pédopsychiatre	2	0.42	0.41
Autre spécialité	0	0	0

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Psychologues et personnel paramédical			
Aide-soignant	0	0	0
Auxiliaire de puériculture	0	0	0
Ergothérapeute	0	0	0
Infirmier	1	0.70	0.70
Instructeur en locomotion	0	0	0
Masseur kinésithérapeute	0	0	0
Neuropsychologue	0	0	0
Orthophoniste	1	0.30	0.30
Orthoptiste	0	0	0
Psychologue	1	0.75	0.75
Psychomotricien, rééducateur en motricité	1	0.45	0.45
Autre personnel paramédical	0	0	0
Autre			
Autre	0	0	0

Au sein de votre équipe, des personnels (hors encadrement) sont-ils principalement ou exclusivement dédiés à des fonctions de coordination :

• d'équipe ? Oui Non

• de parcours ? Oui Non

II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Oui Non

Pour quelles fonctions rencontrez-vous des difficultés ?

Médecins, thérapeutes et depuis l'obligation vaccinale, soignants, éducateurs et secrétaires

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2021 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Agent de la fonction publique	0	0
CDI	32	23.01
CDD	5	2
<i>Dont CDD de remplacement</i>	5	2
Intérim	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0
Contrat d'apprentissage	1	1
Autre contrat aidé	0	0
Autre	0	0

II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Fonction	Nombre d'ETP théoriques	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant	1.5	2	1.5
Enseignant spécialisé	0.5	1	0.5
Coordinateur pédagogique	0.5	1	0.5
Autres personnels d'enseignement	0	0	0

II.6) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires
Stagiaires gratifiés	2
Stagiaires non gratifiés	6

II.7) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d...	Journées digitales SFNP	14	1
D'adaptation/développement d...	Salle d'apaisement	14	12
D'adaptation/développement d...	Médiation par l'animal	14	1
D'adaptation/développement d...	DPC Orthophoniste : PREL	21	1
D'adaptation/développement d...	DPC IDE : AFGSU	7	1
D'adaptation/développement d...	MAKATON	42	4
D'adaptation/développement d...	Droit du travail	14	1
D'adaptation/développement d...	EXCEL	7	1
D'adaptation/développement d...	POWERPOINT	7	1
Actions de prévention	PSC1 (service civique)	7	1
Obligatoire (habilitation, SST, P...)	SST Recyclage	7	3
Qualifiante	Tuteur et maître d'apprentissage	14	1

II.8) Commentaires

2021 a fait l'objet pour la seconde année consécutive d'une gestion de crise soutenue liée à une situation sanitaire fluctuante, obligeant les organisations à se réadapter en permanence.

Si ces réadaptations ont eu un impact sur les équipes de professionnels au sens large, l'on peut noter qu'en 2021, les cadres ont encore passé beaucoup de temps à gérer les absences des bénéficiaires et des professionnels, les amenant à réajuster au jour le jour, voire heure par heure dans les moments de gestion les plus aigus, les accueils, les transports, la communication aux familles.

Outre, une forme d'essoufflement général que l'on a pu noter au sein des professionnels, cette gestion de crise a bousculé le calendrier institutionnel. Nombre de rendez-vous, de formations et de réunions ont été reportés voire annulés, compte tenu notamment de l'application des protocoles sanitaires interdisant tout rassemblement de professionnels. Cette « déstructuration » des organisations a eu pour conséquence notamment de prendre du retard dans la formalisation des projets personnalisés, retard lié aux difficultés de réunir l'ensemble des parties prenantes dans l'expression des besoins et l'élaboration des PPA.

Si en 2021 les structures sont restées concentrées sur leurs obligations réglementaires, elles ont priorisé la formation autour de l'autisme, des troubles psychiatriques, de la gestion de la violence et de l'appropriation informatique.

La traversée de cette crise a mis en exergue un changement de repères dans les habitudes de travail des professionnels, sur un fond de revendication salariale, de difficulté structurelle de recrutement médical (psychiatre, infirmier) mais aussi éducatif (tous postes confondus) et de questionnements autour du sens des accompagnements dans un contexte mouvant et incertain.

L'objectif de l'année à venir est de rassembler les professionnels autour de la mise à jour de la culture et des références communes.

III. ACTIVITÉ

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Global	Internat / hébergement continu (en week-end et toute l'année)	Internat / hébergement de week-end discontinu : (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année)	Internat / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	Maximum	0	0	0	0	199
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	Somme	0	0	0	0	50
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	Somme	0	0	0	0	0
Nombre annuel de journées théoriques	Somme	0	0	0	0	9950
Nombre de journées réalisées	Somme	0	0	0	0	8510
dont nb de journées réalisées en accueil temporaire / répit	Somme	0	0	0	0	0

III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	58

	Nombre
Nombre de jeunes adultes relevant de l'Amendement Creton	0
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans au 31.12.2020	0
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus au 31.12.2020	0

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	8
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	0

III.2) Flux et file active (suite)

	Nombre
Accompagnement de nuit, hébergement continu <u>uniquement</u> <i>(y compris le week-end et les vacances scolaires)</i>	0
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine <u>uniquement</u> <i>(du lundi soir au jeudi soir inclus)</i>	0
Accompagnement de journée <u>uniquement</u>	56
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire <u>uniquement</u> <i>(accompagnement ambulatoire type SESSAD)</i>	0
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de <u>plusieurs modalités d'accompagnement</u> <i>(hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)</i>	2
Accueil / accompagnement temporaire <i>(dont répit)</i>	0

III.3/4) Absentéisme

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	1530
<i>dont pour hospitalisation</i>	2
<i>dont pour maladie</i>	486
<i>dont pour sortie autorisée</i>	0
<i>dont motif injustifié</i>	162
<i>dont autres</i>	880
Nombre de jeunes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	57

III.4/5) Transport

La réalisation des transports dans votre structure est-elle interne / externe / les deux ?

Interne
 Externe
 Les deux

	Temps en ETP
Au total, quel est le temps passé par l'équipe professionnelle (toutes fonctions confondues : éducatives, paramédicales, logistiques...) pour ces transports ?	Somme
<i>Dont intervenants directs auprès de l'enfant (pers éducatif, thérapeutique, pédagogique)</i>	0.10
<i>Dont autres personnels dédiés à la réalisation des transports (ex. Chauffeur)</i>	0
<i>Dont autres personnels dédiés à l'organisation des transports (mais pas leur réalisation)</i>	0.10

Quel coût (en Euros) représentent dans votre exercice budgétaire ?

	Nombre
Les taxis	206080
Les frais de transport des familles si vous les prenez en charge	0
Les transports en commun (bus, train) si vous les prenez en charge	0

III.5/6) Commentaires

Cette seconde année de crise sanitaire a eu des conséquences sur l'activité générale de nos établissements. Nous notons qu'en 2021 encore, l'activité a été entravée par une recrudescence des cas COVID non seulement au niveau des bénéficiaires mais également des professionnels, entraînant jusqu'à des fermetures de groupes d'accueil entiers compte tenu de la stricte application des protocoles sanitaires allié à manque de personnel.

Des pics de chute d'activité ont été périodiquement relevés nécessitant d'aménager les modalités d'accueil dans le respect des mesures sanitaires (distanciation sociale dans l'établissement, dans les transports, gestion des cas contact, ...). Sont pointés essentiellement les mois de mars/avril puis de septembre à décembre.

Notons également les conditions climatiques défavorables du début d'année ayant entraîné la suspension des transports sur arrêté préfectoral le 15 janvier et le 11 février 2021 auxquelles se sont rajoutés les mouvements de grève des salariés le 31 novembre et le 7 décembre 2021.

Dans chacune des situations précitées, une organisation de crise a été mise en œuvre par la Direction dans l'échange, comprenant une communication continue avec les familles ainsi qu'avec le personnel. L'objectif était d'obtenir un large consensus quant à la pertinence de cette organisation et son ampleur (fermeture de groupes, fonctionnement en temps partiel, ...). Un effort important de la part de chacune des parties prenantes a permis de maintenir malgré tous les obstacles une continuité et une qualité de l'accompagnement des usagers.

Au delà de la situation de crise, les constats des années précédentes restent d'actualité :

- *L'absentéisme des usagers est particulièrement important pour petites maladies, rendez vous médicaux qui se traduisent par une journée d'absence. Fatigabilité et fragilité font que certains parents gardent les enfants à la maison régulièrement ;*
- *Le nombre de jours de vacances pris par les parents est supérieur à celui prévu dans les calendriers de fonctionnement ;*
- *L'alternance des gardes pour les parents séparés, notamment sur les périodes de vacances, entraîne l'absence du jeune sur toute la période de vacances scolaires ;*
- *L'absentéisme est encore plus important les mercredis, notamment lorsque les frères et sœurs restent à la maison ;*
- *Les sorties et les admissions en cours d'année génèrent une période de latence : le remplacement de date à date est quasi impossible.*

Nous continuons à faire le maximum pour sensibiliser les familles à la nécessité d'une présence régulière en rapport avec le contrat de séjour.

Nous suivons l'absentéisme systématiquement et quotidiennement par une relance téléphonique lorsque nous ne connaissons pas le motif de l'absence. Nous engageons beaucoup de temps et d'énergie sur ce sujet.

IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2021

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	46	6
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	6	5
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication		16
Troubles du langage et des apprentissages		46
Déficiences auditives		
Déficiences visuelles		1
Déficiences motrices		4
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles		1
Cérébro-lésions		3
Polyhandicap		
Autres types de déficiences		

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	1
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	4
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	0

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire)

	Nombre
Moins d'1 an	0
1 à < 2 ans	0
2 à < 3 ans	0
3 à < 4 ans	0
4 à < 5 ans	0
5 à < 6 ans	0

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	14
11 à 13 ans (inclus)	26
14 à 15 ans (inclus)	11
16 à 17 ans (inclus)	1
18 à 19 ans (inclus)	0
20 à 24 ans (inclus)	0
25 à 29 ans (inclus)	0

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport
(transport assuré par la structure uniquement)

Données à renseigner au 31/12

Doubles comptes possibles : un même jeune peut nécessiter plusieurs adaptations

	Nombre
Pas d'adaptation	51
Avec transfert place assise	
Fauteuil roulant	
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	
Moyen de transport individuel supplémentaire, sans accompagnement humain (dont transport médicalisé)	
Autre adaptation (siège moulé, plastron, bloc ceinture...)	1

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12)

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

Si un jeune est en **scolarité partagée** entre deux classes différentes (exemple : unité d'enseignement et classe ordinaire ; OU unité d'enseignement interne et unité d'enseignement externe), **le noter dans chaque modalité correspondante**, à temps partiel (Doubles comptes autorisés).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
Scolarité dans un établissement médico-social			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social	0	14	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	30	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	0	0	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	0	0	

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Scolarité partagée uniquement entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	44
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	0
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	00

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés parmi les 3-15 ans (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED).	8

	Nombre
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ? - Parmi les jeunes présents au 31/12	1

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
CMP/CATTP	1
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	1

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de leurs troubles psychologiques/psychiatriques.	4

Nombre de jeunes suivis (hors bilan) par un professionnel médical ou paramédical (ou autre intervenant précisé dans la liste ci-dessous)

Données au 31/12

	En interne (ou sur financement établissement ou SESSAD)	En libéral ou hospitalier (hors financement établissement ou SESSAD)
Ergothérapeute		
Kinésithérapeute		8
Orthophoniste	40	
Orthoptiste		2
Psychologue	52	1
Psychomotricien	8	1
Psychiatre		6
Médecin rééducation fonctionnelle	52	
Autre médecin		52
Instructeur en locomotion		
Avejiste		
Transcripteur-adaptateur de documents		
Interface de communication		
Codeur LFPC		
Autre professionnel paramédical	52	

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	14
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	52

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :

	Nombre
Braille	
LSF (Langue des Signes Française)	
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur)	7
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	33
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	6

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes concernés par :

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	6
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nota : Les adaptations alimentaires ne faisant pas l'objet d'une prescription médicale sont déclarées dans la rubrique alimentation.

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (autre que prescrite médicalement). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas.	

IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre		Nombre de mineurs bénéficiant :
d'un placement	en IME (sur décision judiciaire)	
	Chez un assistant familial	2
	PAD (placement à domicile)	
	en pouponnière	
	En MECS (ou foyer)	2
d'une mesure éducative	AED	3
	AEMO	2
	chez un tiers digne de confiance	

IV.5) Situations complexes

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS (PAG créé ou actualisé depuis moins de 12 mois)	
<i>dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'étab/service</i>	
<i>dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)</i>	2

IV.6) Commentaires

Les équipes pluridisciplinaires de l'IME sont engagées pour :

- Répondre aux besoins fondamentaux des jeunes de la manière la plus individualisée et la plus personnalisée possible en prenant en compte et en associant la famille ainsi que l'entourage proche ;*
- Assurer l'organisation et le fonctionnement collectif de l'établissement dans le respect des réglementations et normes en vigueur ;*
- Adopter une posture bienveillance pour accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie.*

Elles répondent aux besoins en termes d'éducation, de scolarité, de prestations thérapeutiques, de soins, afin de permettre la socialisation des jeunes. Et, parce que la scolarisation est pour ces jeunes un enjeu clé de leur inclusion sociale, nous avons conclu un véritable partenariat avec l'Education Nationale au niveau de l'école primaire et du collège qui accueillent nos classes externalisées. Une classe interne permet par ailleurs d'accompagner certains jeunes dont la posture demande une scolarisation plus flexible qui respecte leur rythme.

Notre objectif est de satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes (utilisation de la nomenclature SERAFIN PH) dans l'écoute et le respect, le tissage de liens avec les familles.

Notre grande interrogation porte sur le manque de places en secteur médicosocial, alors que nos listes d'attente s'allongent et que le secteur adulte ne peut accueillir nos jeunes de plus de 20 ans. Il nous est dès lors très difficile d'ajuster l'accompagnement proposé aux besoins des bénéficiaires suivants:

Des jeunes de 16 à 17 ans maintenus dans nos établissements pourtant agréés de 6 à 14 ans, faute de places en IMPRO ;

- Des jeunes de plus de 20 ans maintenus en IMPRO à défaut de places adaptées en milieu protégé adulte ou à défaut d'adhésion de leurs familles à une orientation en milieu adulte et qui sont exposés au risque de rupture de leur accompagnement (amendement CRETON).*

Notre engagement s'illustre par notre participation et notre implication dans les groupes opérationnels de synthèse. Nous nous mobilisons aux côtés de nos partenaires (MDPH, EN, ASE, ...) à la recherche de solutions d'accompagnement modulaires. De ce fait, nous dépassons dans les trois établissements notre agrément par l'accueil de jeunes jusqu'alors sans solution ou en rupture, à temps complet ou en modulaire.

V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

V.1) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	4
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	4
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	0	
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	1	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	
UEMA	0	
UEEA	0	
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire	0	
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire	0	
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS Primaire	5	5
ULIS secondaire (collège, lycée)	0	
SEGPA	0	
EREA	0	
Enseignement ordinaire à temps complet (hors ULIS, SEGPA et EREA)	0	
Enseignement ordinaire à temps partiel (hors ULIS, SEGPA et EREA)	0	
Autre	2	2
Pas d'information sur la scolarité avant l'admission	0	

V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre
<u>Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)</u>	
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) uniquement	
CAMSP	
CMPP	
EEAP	
IEM	
IES	
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	
ITEP/DITEP	
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	7
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	
Autres ESMS	
Equipe relais handicap rare (ERHR)	
Services de psychiatrie infanto-juvénile	
Professionnels paramédicaux libéraux	
Autres	1
Pas d'information sur l'accompagnement antérieur	

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Date de notification	Date d'admission	Précisez la déficience (ou trouble) principale de l'enfant	
13/03/2020	03/06/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
13/06/2018	22/01/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
24/06/2020	25/05/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
17/12/2018	20/12/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
08/07/2020	03/09/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
23/08/2018	12/01/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
28/06/2021	05/10/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼
20/09/2019	01/04/2021	<input type="text" value="Déficience intellectuelle"/>	▼

V.5) Commentaires

Au vue du peu d'orientations des jeunes de plus de 20 ans en sortie vers le secteur adulte, nous notons en 2021 encore un état d'engorgement des admissions.

Sitôt qu'une place se libère, les structures s'engagent à admettre les enfants-jeunes, issus pour nombre d'entre eux des divers partenaires (ESMS ARSEA, MDPH, Education Nationale, ASE, autres ESMS...).

Notre inscription dans une démarche de RAPT repose notamment sur le passage d'une gestion planifiée des admissions vers une approche organisationnelle plus souple, adaptable aux besoins des usagers. Ainsi, les admissions des jeunes à l'IME se font tout au long de l'année, en fonction non seulement de l'effectif global mais aussi des situations d'urgence.

Notre inscription dans les GOS met en évidence des besoins d'enfants ou de jeunes très empêchés en situation de handicaps multiples, TSA, TND, troubles de l'oralité, de la communication...nécessitant un accompagnement sur mesure et individuel. Si nous tentons de répondre au mieux de nos possibilités, nous notons une limite d'accueil à moyen constant, amplifié par les désorganisations liées à la gestion du COVID.

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

VI. 1) Durée moyenne de séjour

Cette partie concerne les jeunes ayant quitté définitivement l'établissement entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 inclus, hors accompagnement temporaire, consultation ponctuelle et interruption ou sortie temporaire.

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (<i>y compris les accueils temporaires</i>)	6
Nombre de sorties définitives dans l'année <i>hors accueils temporaires</i>	6
<i>Dont sorties avec notification</i>	5
<i>Dont sorties sans notification</i>	1

VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 13 ans (inclus)	0
2 à < 3 ans	0	14 à 15 ans (inclus)	4
3 à < 4 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	2
4 à < 5 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
		25 à 29 ans (inclus)	0

VI. 3) Parcours après la sortie

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie

	Nombre
Education générale ou professionnelle	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0
IME	5
Etablissement pour enfants polyhandicapés	0
ITEP/DITEP	0
IEM	0
IES	0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Autre activité ou accueil	
Hospitalisation en psychiatrie	0
Autre hospitalisation	0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0
Accueil en MAS ou FAM	0
Accueil en établissement à l'étranger	0
Autre	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	0
Autre	0
Activité inconnue	1
Sans objet : décès	0

Insertion professionnelle des jeunes sortis pendant l'année

	Nombre
Contrats non aidés	
Nombre de jeunes en CDI	0
Nombre de jeunes en CDD - 12 mois	0
Nombre de jeunes en CDD + 12 mois	0
Interim	0
Autres	0
Contrats aidés	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	0
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0
Entreprise adaptée	0
Formation adulte pré- et qualifiante	0
Autres	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie

	Nombre
Logement personnel	0
Habitat inclusif (au sens de la loi ELAN)	0
Hébergé chez parents, proches	6
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	0
Famille d'accueil	0
Foyer d'hébergement	0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0
MAS ou FAM	0
Établissement de santé	0
Établissement social (MECS, maison relais,...)	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0
Autre	0
Inconnu	0
Sans objet : décès	0

VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année 2021	19
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	20

VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont amendement Creton
SEES (ex IMP)	0	
SIPFP (ex IMPro)	12	0
ITEP	0	
IEM	0	
Autre SESSAD	0	

Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement (Hors acpt temporaire)

Date d'admission		Date de sortie	
30/08/2016		12/03/2021	
09/11/2018		04/05/2021	
03/11/2014		21/05/2021	
07/01/2016		15/07/2021	
11/01/2016		13/10/2021	
07/09/2012		11/12/2021	

VI.6) Commentaires

Les passages des jeunes de 14 ans et plus vers l'IMPRO ainsi que les orientations des plus de 20 ans vers les FAS, FAM, MAS, accueils de jour, continuent à poser problème. Nous constatons l'insuffisance qualitative et quantitative d'une offre adaptée aux besoins de ces usagers. De fait, peu de jeunes sont sortis de nos structures en 2021. Cette difficulté d'orientation a été majorée par la situation de crise sanitaire qui ont engendré des retards de visite d'établissement, voire des annulations d'immersion.

L'IME s'inscrit toutefois activement contre cette rupture dans la cohérence et la continuité des accompagnements et se mobilise dans la création d'un dispositif d'accompagnement global coordonné.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	58

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

- des CVS (Conseil de la vie sociale) :	NON
- du PPA/PPS avec les parents :	OUI
- de réunions destinées aux jeunes :	OUI

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser les professionnels qui ont été associés (choix multiple) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

VII. Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	52
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	52
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi gynécologique , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi par un ophtalmologue et/ou un orthoptiste , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi par un audioprothésiste , <u>parmi l'ensemble des jeunes présents au 31/12</u>	

VII. Prévention des conduites à risques

Nombre de **jeunes présents au 31/12**, concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives : alcool, drogues, tabac	
Conduites addictives : écrans (jeux vidéos, etc...)	12
Utilisation des réseaux sociaux	12
Santé bucco-dentaire	52
Obésité / équilibre alimentaire	52
Vie affective et sexuelle (VAS)	24
Bien-être physique et/ou psychique (dont médiation animale, snoezelen...)	30

VII. Commentaires

Les passages des jeunes de 14 ans et plus vers l'IMPRO ainsi que les orientations des plus de 20 ans vers les FAS, FAM, MAS, accueils de jour, continuent à poser problème. Nous constatons l'insuffisance qualitative et quantitative d'une offre adaptée aux besoins de ces usagers. De fait, peu de jeunes sont sortis de nos structures en 2021. Cette difficulté d'orientation a été majorée par la situation de crise sanitaire qui ont engendré des retards de visite d'établissement, voire des annulations d'immersion.

L'IME s'inscrit toutefois activement contre cette rupture dans la cohérence et la continuité des accompagnements et se mobilise dans la création d'un dispositif d'accompagnement global coordonné.

VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

VIII. Commentaires

L'année 2021 a été consacrée au déploiement de l'outil qualité et gestion des risques MS Qualité :

- Paramétrage,
- Alimentation des données,
- Accompagnement des professionnels dans son utilisation.

Concernant le besoin d'accompagnement des professionnels dans l'appropriation des procédures, des interventions ont été réalisées en ce qui concerne les procédures suivantes :

- Revue de la Procédure de signalement d'événements indésirables et de gestion des situations d'abus et de maltraitance,

Le déploiement de l'outil MS Qualité, pour l'ensemble des établissements, a été axé sur les modules suivants :

- Module déclarations,
- Module enquêtes,
- Module plan d'actions,
- Gestion documentaire.

Enfin, les Conseils de Vie Sociale se sont réunis normalement.

IX. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

IX.1) Implication des familles

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u>	31
Nombre de familles ayant participé au PPA par un autre moyen (téléphone, visio, référent ASE le cas échéant...)	16
Nombre d'enfants (parmi les 3 ans et plus) pour lesquels au moins une réunion avec l' Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année	0

IX.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ? Oui Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune Ponctuellement Régulièrement Systématiquement

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des jeunes ? Oui Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème Enquête de satisfaction Autre

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des familles ? Oui Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème Enquête de satisfaction
 Café / réunion de parent Rencontre parents/professionnels Autre

Si Autre, précisez :

IX.3) Date des dernières évaluations interne/externe

Date de la dernière évaluation Interne ? 25/09/2019

Date de la dernière évaluation externe ? 17/02/2014

IX.4) Commentaires

L'ARSEA a acté dans son projet associatif son engagement dans le processus de transformation du secteur social et médico-social.

C'est dans cette dynamique qu'elle a posé les premières pierres de l'IME EUROMETROPOLE dès la fin de 2017 dans l'objectif de répondre aux enjeux d'aujourd'hui. La création d'un dispositif d'accompagnement thérapeutique, médical, éducatif et pédagogique répond à la notion de parcours, nouveau paradigme d'un accompagnement tourné vers un projet de vie et les évolutions successives de la situation de l'utilisateur.

Nous visons le déploiement d'un modèle organisationnel permettant une prise en compte de façon optimale des personnes accompagnées en situation de handicap en quête de réponses au travers d'un fonctionnement modulaire et séquentiel. L'enjeu est de garantir l'effectivité des droits et de faciliter la mise en place d'un parcours résultant d'interactions coordonnées liées aux partenariats internes et externes venant donner sens et consistance aux objectifs d'inclusion sociale.

L'équipe de direction par son engagement et sa capacité à mettre en valeur les compétences des professionnels a permis d'aller de l'avant en s'appuyant sur les pratiques pouvant préfigurer les nouvelles organisations liées au projet.

Ce projet est encore à ses prémices : la situation sanitaire a ralenti sa mise en œuvre. La négociation de CPOM devrait également être facilitatrice dans cette réorganisation multi-sites et service.

Afin de permettre à chaque professionnel (des cadres au secrétariat en passant par le personnel éducatif, médical, les enseignants, thérapeutes et soignants) d'appréhender ce nouveau paradigme, de co-construire les outils et de s'approprier le projet, nous avons organisé un cursus de formation qui démarrera dès début 2022.

La réussite de cette organisation et l'efficacité du projet s'évalueront sur notre capacité à :

- Définir précisément les objectifs et les décliner en prestations conformes à la nomenclature SERAFIN PH -> évaluation de la qualité de repérage des besoins ;
- Favoriser l'intelligence collective, la mutualisation des forces, faire émerger les propositions ou pistes de solution -> taux de participation aux groupes de travail ;
- Organiser et articuler les PPA dans une logique de parcours -> adéquation des besoins avec les prestations ;
- Oser les innovations et les expérimenter -> taux de satisfaction des usagers et de leur famille ;
- Développer des prestations transverses, séquentielles, modulaires qui permettent de désengorger les GOS -> nombre d'accompagnements supplémentaires et retours chiffrés de la MDPH ;
- Formaliser avec précision la nouvelle organisation et les procédures afférentes -> nombre de procédures et pertinence ;
- Valoriser les compétences et les comportements des professionnels -> taux d'absentéisme ;
- Promouvoir la dimension partenariale -> nombre de conventions signées

Accompagner des usagers aux besoins fluctuants nous oblige à rechercher des fonds complémentaires.

C'est dans ce sens que nous assurons une veille au niveau des appels à projets ponctuels de certaines fondations privées (fondation SOMMER pour la médiation animale, TIMKLN pour l'aménagement d'une salle Snoezelen, MUTUALIA pour « Passeur d'avenir », ...), de clubs services (KIWANIS, Lion's, ...), de certains organismes européens (FSE, ...), régionaux, ...

Enfin, nous ne pouvons parler de projets et de perspectives sans évoquer le vaste chantier qui consiste à réorganiser les différents établissements et services sur le site de la GANZAU.

Ce projet architectural dont le planning reste à valider vient en soutien de l'articulation des différentes prestations dans une logique de parcours des usagers.